

## Appel à projets « photovoltaïques »

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) poursuit son soutien en faveur du photovoltaïque en Midi-Pyrénées avec un nouvel appel à projets.

A la suite du premier appel à projets « photovoltaïques », 76 candidatures ont été déposées entre juin et octobre 2009. 26 projets ont été présélectionnés par le jury pour recevoir le soutien du FEDER, pour un montant total de 2,4 millions d'aides européennes.

Devant le nombre de candidatures déposées et le nombre de dossiers en préparation, la Préfecture de région Midi-Pyrénées, autorité de gestion des programmes européens, lance avec le Conseil régional et l'ADEME un nouvel appel à projets régional « photovoltaïques ».

L'appel à projets débutera le mardi 15 décembre 2009, pour une enveloppe prévisionnelle de 3,6 millions d'euros de FEDER. Le financement FEDER est plafonné à 250 000 euros par projet.

Les candidatures doivent être déposées auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL- État) jusqu'au 15 mars 2010.

L'appel à projets vise deux types de projets :

### > Les installations de panneaux intégrés à des bâtiments.

Seront désormais distingués :

- les **bâtiments faiblement consommateurs d'énergie**, examinés prioritairement selon les critères paysagers et architecturaux ;
- tous **les autres bâtiments**, pour lesquels le projet pourra concerner un ou plusieurs bâtiments, dès lors qu'ils sont engagés dans une démarche structurée d'économie d'énergie.

Les collectivités locales, les organismes de logement social et les TPE/PME peuvent candidater.

### > Les installations de panneaux au sol.

Le projet d'installation doit être localisé sur un site présentant des difficultés de raccordement, d'installation et/ou d'insertion.

Toutes les structures peuvent candidater.

Les programmes européens poursuivent ainsi leur soutien à des projets de production d'électricité renouvelable exemplaires dans leur prise en compte du développement durable : l'insertion paysagère et architecturale, une démarche globale d'efficacité énergétique et la sensibilisation des publics et des riverains.

Les documents de l'appel à projets (cahiers des charges et dossiers de demande de subvention) sont téléchargeables sur le site Internet des programmes européens en Midi-Pyrénées à partir du 15 décembre :

[www.europe-en-midipyrenees.eu](http://www.europe-en-midipyrenees.eu)

Des photos d'installations photovoltaïques sont disponibles sur :  
[www.europe-en-midipyrenees.eu](http://www.europe-en-midipyrenees.eu) > Espace presse

communiqué  
presse

Contact  
Mathilde BLAYA

Responsable de la communication  
des programmes européens  
SGAR  
Préfecture de la région Midi-Pyrénées  
+ 33 (0)5 34 45 33 28  
mathilde.blaya@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

[www.europe-en-midipyrenees.eu](http://www.europe-en-midipyrenees.eu)

